



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Même dans son propre jardin, l'utilisation de certains outils est encadrée, car ils sont susceptibles de provoquer une nuisance sonore pour le voisinage. Leur utilisation doit respecter certaines tranches horaires précises :

- ♦ jours ouvrables (lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- ♦ le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ♦ le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Ces créneaux s'appliquent pour les travaux effectués dans votre jardin, mais également à l'intérieur de votre habitation. Ainsi, si vous effectuez des travaux de rénovation, vous et les artisans qui travailleront sur votre chantier devrez également respecter ces horaires.

JARDINS PARTAGÉS

Vous habitez Sarcey et souhaitez faire un potager mais vous n'avez pas de terrain ? La commune met à disposition de ses habitants des jardins partagés à la Maison des associations.

Un lot (40-50m²) est actuellement disponible. Si vous êtes intéressé, renseignez-vous en mairie.

AGENDA

- 1^{er} mars : Vente de fromages
- 7 mars : Concours « Cadet Mathelin » (boule lyonnaise)
- 7 mars : Couscous
- 15 mars : Élections municipales (1^{er} tour)
- 15 mars : Rando-déchets
- 15 mars : Vente de choucroute
- 19 mars : Repas grenouilles
- 20 mars : Soirée Carnaval
- 22 mars : Élections municipales (2^{ème} tour)
- 29 mars : Rassemblement Auto Passion
- 29 mars : Championnat/équipes de tennis
- 4 avril : Bal de la chasse
- 11 avril : Fête des classes
- 12 avril : Championnat/équipes de tennis
- 19 avril : Championnat/équipes de tennis
- 26 avril : Championnat/équipes de tennis
- 8 mai : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- 10 mai : Championnat/équipes de tennis
- 30 mai : Sortie botanique
- 31 mai : Vide-grenier
- 14 juin : Coupe de la société (boule lyonnaise)



La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 15 mai.

Permanences de M. le Maire et des adjoints :
Sur rendez-vous

www.sarcey-69.fr
www.facebook.com/Mairie-de-Sarcey

Mairie - accueil du public :
lundi - mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 19h00
Tél. : 04 74 26 86 55
accueil@sarcey-69.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars, et le dimanche 22 mars en cas de 2^e tour. Situé à la mairie (salle du Conseil), le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Nous vous invitons à vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.

Vous ne pouvez pas être là, pensez à donner procuration à une personne de confiance inscrite sur les listes électorales qui viendra voter pour vous :

- ♦ récupérez auprès de votre mandataire soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit ses données d'état civil et sa commune de vote
- ♦ remplissez le formulaire en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ou en format papier
- ♦ déplacez vous en gendarmerie, au commissariat ou au tribunal avec votre pièce d'identité pour valider votre demande.

Si vous avez une identité numérique certifiée via France Identité, vous pouvez accomplir l'ensemble de la démarche en ligne.

N'attendez pas pour établir votre procuration pour être sûr qu'elle parvienne à temps en mairie.

Comme en 2020, le scrutin de liste paritaire sera applicable à Sarcey. En effet, même si la commune compte moins de 1000 habitants, la loi n°2025-444 du 21 mai 2025 a généralisé ce mode de scrutin pour les élections municipales à l'ensemble des communes .

Il n'est donc plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement (panachage).

Vous **voterez en faveur d'une liste** de 13 à 17 personnes avec alternance femme/homme, sans pouvoir la modifier.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous **modifiez l'ordre** de la liste, votre bulletin de vote sera considéré comme nul.

En revanche, cette année, vous n'élirez pas les conseillers communautaires. Dans les communes de moins de 1000 habitants, ils sont désignés parmi les conseillers municipaux selon l'ordre du tableau du conseil municipal (maire, adjoints, conseillers municipaux).



BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la bibliothèque invite les enfants à l'occasion de Pâques le samedi 28 mars de 10h00 à 11h30 pour une animation.

Au programme : tapis de lecture, atelier créatif...

Enfants, parents, grands-parents sont les bienvenus.

Entrée gratuite.

Rendez-vous au rez-de-chaussée de la Maison des Associations (39 rue du Tilleul)

Horaires des permanences de la bibliothèque :

- ♦ Jusqu'au 31 mars :
mercredi 16h30 -18h30 / samedi 10h00 -12h00
- ♦ À partir du 1^{er} avril (également pendant les vacances) :
mercredi 17h00 -19h00 / samedi 10h00 -12h00

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Dès la fin de l'hiver, les chenilles processionnaires, qui ont tissé leur nid de soie, représentent un grand danger, tant pour l'homme que pour le chien et le chat. Leurs poils sont porteurs d'une toxine hautement urticante. En cas de contact, les symptômes peuvent être graves : Inflammations et brûlures sévères., risques de nécrose (notamment de la langue), détresse respiratoire aiguë.

Adoptez les bons réflexes !

- ♦ Signalez toute présence en utilisant l'outil en ligne Alerte Chenilles (urlr.me/s42Bby)
- ♦ Évitez les zones infestées : Redoublez de prudence à proximité des pins et des chênes.
- ♦ En cas d'urgence, contactez immédiatement le 3115 (Numéro gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7)

MOBILISONS-NOUS CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La commune lance une nouvelle campagne de piégeage préventif contre le frelon asiatique, espèce invasive qui menace à la fois la population et les insectes pollinisateurs. Le piégeage est en effet le plus efficace de mi-mars à mi-mai, car les femelles (fondatrices) émergent de terre après leur hivernage pour établir de nouvelles colonies. Chaque fondatrice capturée permet ainsi d'éviter la création d'un nid qui pourrait compter plusieurs milliers d'individus.

L'objectif est de créer un réseau dense de pièges couvrant au mieux le territoire communal grâce à la mobilisation citoyenne.

Chaque participant volontaire pourra disposer d'un ou deux pièges mis à disposition gratuitement par la CCPA), accompagnés des protocoles d'utilisation et des explications nécessaires. Il devra renouveler régulièrement l'appât des pièges et comptabiliser le nombre de prises.

Vous souhaitez participer à cette action préventive d'intérêt général?

Rendez-vous le mercredi 4 mars à 20h00 à la mairie pour une réunion d'information et la distribution des pièges. Vous pouvez signaler dès maintenant votre intention de participer à la campagne en donnant vos coordonnées à la mairie.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, quelle que soit sa taille et/ou la saison :

- ♦ Ne tentez pas de le détruire vous-même : le risque de piqûres multiples est élevé !
- ♦ Prenez une photo et faites un signalement sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>



CHOUROUTE DES 0

Les conscrits de la classe en « 0 » de Sarcey vous donnent rendez-vous le dimanche 15 mars à partir de 9h00 sur la place de l'Église pour leur vente de choucroute.

Vous pouvez réserver à l'avance vos parts de choucroute avec les bons de commande distribués dans les boîtes aux lettres, chez les commerçants ou auprès d'un membre du bureau.

Vous pourrez également acheter sur place vos parts de choucroute, des gâteaux et partager un verre à la buvette.

CARNAVAL

Le sou des écoles vous convie à son traditionnel carnaval qui aura lieu le vendredi 20 mars à partir de 18h00.

Entrée 5€ pour les enfants, gratuit pour les adultes. Restauration sur place.

L'ensemble du sou des écoles vous souhaite une merveilleuse année 2026 et remercie l'ensemble des participants qui ont pu aider de près ou de loin.



OPÉRATION « J'AIME LA NATURE PROPRE »

Le 15 mars matin, devant la mairie, sera organisée dans le cadre de la journée nationale "J'aime la Nature Propre", une collecte des déchets sur les bords des routes. Des sacs poubelles seront distribués sur place. (Il est conseillé d'apporter des gants pour plus de confort) Cette journée est l'occasion d'associer deux gestes de citoyenneté : voter et prendre soin de votre village !

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 sont ouvertes.

Les parents doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, gaz, téléphone...) et d'une pièce d'identité.



VENTE DE CHOCOLATS

Les fêtes de Pâques approchent et sont l'occasion d'offrir et savourer des chocolats.

L'Association des familles organise une vente de chocolats confectionnés par Évocation Chocolat à Tarare. Vous pouvez passer commande directement en ligne avant le lundi 30 mars en scannant ce QR code, en récupérant un bon de commande en mairie ou en ligne sur www.helloasso.com. Livraison prévue le vendredi 3 avril. Merci et bonne dégustation !



FÊTE DES CONSCRITS 2026

Cette année, c'est le samedi 11 avril qu'a lieu la fête des conscrits, voici le programme de la journée :

- ♦ 8h30 : rassemblement des conscrits place du Pigeonnier pour les photos
 - ♦ 10h00 : célébration à l'Église
 - ♦ 11h00 : défilé des conscrits
 - ♦ 12h00 : vin d'honneur place du Pigeonnier
 - ♦ 14h00 ou 15h00 : banquet des conscrits à la salle des fêtes
 - ♦ 21h30-22h00 : embrasement des chars suivi du bal des conscrits
- Nous espérons vous voir nombreux !



TENNIS

Si vous avez envie de rejoindre notre club, aussi bien pour jouer au tennis ou au pickleball en loisir, que pour participer à des compétitions, vous avez plusieurs possibilités d'adhésion (avec licence FFT obligatoire incluse dans les tarifs), n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous voulez soutenir nos joueurs engagés pour les rencontres par équipes départementales Senior, rendez-vous sur les courts à Sarcey, ou chez nos adversaires, les dimanches 29 mars, 12, 19, 26 avril et 10 mai, à partir de 9h00, suivant les conditions climatiques et le tirage au sort encore inconnu à ce jour.

Cette année, notre club est candidat pour participer au Pickle Tour 2026, et devrait organiser un tournoi de pickleball le samedi 30 mai.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre un membre du bureau, dont Chantal au 06.79.47.53.58

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Organisée avec l'association des Anciens combattants, la cérémonie commémorative de l'armistice de la 2^{de} guerre mondiale se déroulera le vendredi 8 mai à 9h45 devant le monument aux morts de Sarcey.

Elle sera suivie des cérémonies qui se dérouleront à 10h15 à Saint Germain (cimetière) puis à 11h00 à Nuelles (esplanade de la salle des fêtes).

Le vin d'honneur offert par la Municipalité de St-Germain-Nuelles clôturera cette matinée d'hommage.

SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT

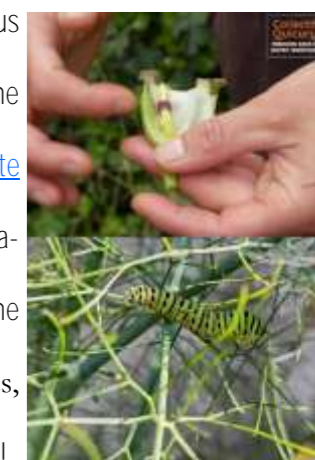
Le groupe biodiversité du collectif Quicury "prenons soin de notre territoire" vous propose une journée "botanique" le samedi 30 mai à Sarcey et Bully.

Activité dédiée aux familles qui réaliseront un herbier photographique autour d'une promenade botanique accompagnée par 2 botanistes.

Gratuit. Sur inscription obligatoire (20 personnes maximum) sur quicurybiodiversite69@riseup.net ou au 06.77.53.36.97

- ♦ 9h30 : accueil. Amenez un appareil pour photographier les plantes lors de la balade
- ♦ 12h00 : repas partagé (en salle ou en extérieur selon la météo), chacun amène boisson et plat à partager
- ♦ 14h00 à 16h30 : confection d'un herbier, apport de connaissances sur les plantes, leur milieu, leurs usages et les précautions de cueillette

Quicury se charge du matériel mais pensez à vous équiper en fonction de la météo !



VIDE GRENIER

La classe en 7 organise un vide-grenier le dimanche 31 mai à la salle des fêtes, en intérieur et en extérieur pour vendre vos vêtements, jouets, livres, décorations, petit mobilier, vaisselle, matériel de loisirs, etc.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez encore réserver votre emplacement grâce au QR code ou pour toutes informations pratiques, vous pouvez nous contacter par mail : classes7sarcey@gmail.com

Nous espérons vous accueillir nombreux pour tenir les stands ou en tant que visiteurs pour que cette journée soit une belle réussite collective.



À l'occasion de la fête des classes, la circulation et le stationnement seront limités dans le village le samedi 11 avril de 7h00 à 15h00.

Nous vous remercions par avance de respecter les mesures et prendre vos dispositions afin que cette journée de fête se déroule au mieux.